



Laïcité et fonction publique hospitalière

PUBLIC : soignants et administratifs

COMPETENCES VISEES :

Maîtriser les fondamentaux relatifs à la **laïcité** (principes, droits et obligations des personnels et usagers, religions et pratiques religieuses)

OBJECTIFS :

Acquérir des compétences de prévention et de gestion des situations de tensions et de conflits (méthodes, postures adaptées, savoir prendre en compte religion et spiritualité dans sa pratique quotidienne, techniques de médiation)

Savoir mettre en œuvre une démarche institutionnelle (partager les savoirs, savoir-faire, savoir-être, connaître la fonction de référent laïcité)

Améliorer ses pratiques par le biais de retours d'expérience et de questionnements éthiques

PROGRAMME (1 journée)

1. Le principe républicain de laïcité en France et les textes fondateurs.

2. Principes fondamentaux de la laïcité dans la fonction publique et à l'hôpital : neutralité et liberté de conscience

- Neutralité de l'Etat et principe de non-discrimination à l'hôpital public (Circulaire DHOS du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé)

3. Les bases des principales religions pratiquées en France.

- Judaïsme, Catholicisme, Protestantisme, Islam et Bouddhisme.
- Religions, pratiques et rites associés.
- Problématique des mouvements d'obédience religieuse non reconnus.


4. Laïcité, droits et obligations des agents publics : non-discrimination, stricte neutralité.

- Le principe de non-discrimination dans le recrutement et le parcours de carrière.
- La neutralité (signes religieux, expression verbale, absence de prosélytisme, réalisation des actes professionnels...)
- Les outils pour faire respecter ces droits et obligations.

CIVES Formation – Conseil

2158 route de La Metrallière – 69210 SAVIGNY

SIRET 897 930 111 00017 www.cives.fr

 06 24 69 57 49

5. Les droits et obligations des patients et des usagers.

- Possibilités et limites dans la pratique de son culte.
- Les obligations venant de la loi (interdiction de dissimuler le visage...) et le respect de la liberté d'autres patients.
- Les outils pour faire respecter ces droits et obligations.
- Conduites à tenir, méthodes et postures dans les situations de tensions ou de conflits avec les patients et usagers

6. Les aumôniers à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux et sociaux.

- Statut, mode de désignation
- Rôle,
- Relations entre aumôniers et directions hospitalières

7. L'observation et l'évaluation du respect du principe de laïcité à l'hôpital

- Le référent laïcité à l'hôpital, le référent laïcité à l'ARS
- Le suivi des faits significatifs concernant le principe de laïcité à l'hôpital

Pédagogie : apports théoriques, mises en situations, études de cas, partage d'expérience.

Tarifs : 800 euros TTC (frais de déplacement et d'hébergement à la charge du formateur).